



Conseil économique et social

Distr. générale
9 août 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Dix-neuvième session

Genève, 22-25 octobre 2013

Point 11 b) de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail: travaux pour la période biennale 2014-2015

Plan d'évaluation biennale du sous-programme «Environnement» pour la période 2014-2015

Note du Secrétariat

Résumé

Le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a demandé que les travaux menés au titre des sous-programmes de la CEE fassent l'objet d'une évaluation biennale (E/ECE/1416, par. 28 c)).

Le présent document reproduit le plan d'évaluation biennale du sous-programme «Environnement» pour la période 2014-2015. Il est organisé en fonction des groupes d'activités qui composent le sous-programme en question.

Le Comité des politiques de l'environnement sera invité à examiner le présent document pour approbation à sa dix-neuvième session.

I. Introduction

1. Quatre réalisations déterminantes sont escomptées du sous-programme «Environnement» de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) dans le cadre stratégique pour la période 2014-2015 (A/67/6 (Programme 17)). Il sera rendu compte de leur mise en œuvre à l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Les activités au titre du sous-programme «Environnement» pour la période 2014-2015 sont organisées en plusieurs groupes. Il sera rendu compte de leur mise en œuvre au Comité des politiques de l'environnement et au Comité exécutif de la CEE.

3. Le tableau ci-après présente les réalisations escomptées et les indicateurs de succès pour la période 2014-2015 pour chacun des groupes d'activités du sous-programme. La colonne de gauche contient les quatre principales réalisations escomptées telles qu'elles figurent dans le cadre stratégique pour la période 2014-2015. La colonne du milieu contient les groupes d'activités. La colonne de droite présente les réalisations escomptées et les indicateurs de succès, ainsi que les résultats pour chaque groupe d'activités. Le tableau est organisé de manière à montrer la corrélation entre le cadre stratégique de la CEE et l'approche par groupes d'activités utilisée pour l'évaluation biennale du sous-programme pour la période 2014-2015.

II. Réalisations escomptées et indicateurs de succès pour la période 2014-2015

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

Réalisation escomptée a)
Meilleure réponse des pays dont s'occupe la CEE face aux problèmes environnementaux dans la région

Indicateur de succès a) i)
Nombre de mesures prises aux niveaux régional et sous-régional par les pays dont s'occupe la CEE en réponse à des problèmes environnementaux existants ou naissants

Résultats:

2010-2011: sans objet (s.o.)

Estimation pour 2012-2013: 2 mesures

Objectif pour 2014-2015: 4 mesures

Indicateur de succès a) ii)
Nombre de pays dont s'occupe la CEE auxquels une assistance technique ou des services de conseil ont été dispensés

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 pays

Objectif pour 2014-2015: 4 pays

Réalisation escomptée b)
Renforcement de l'exécution des engagements environnementaux de la CEE dans la région

Indicateur de succès b)
Accroissement du nombre de Parties signalant des progrès dans la mise en œuvre d'instruments juridiques contraignants

1. Meilleure réponse aux problèmes environnementaux (Ce groupe d'activités peut recouvrir, s'il y a lieu, des produits/activités relevant d'autres groupes. Ces produits/activités peuvent s'inscrire dans le suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20))

Réalisation escomptée 1
Meilleure réponse des pays dont s'occupe la CEE face aux problèmes environnementaux dans la région

Indicateur de succès 1 a)
Nombre de mesures prises aux niveaux régional et sous-régional par les pays dont s'occupe la CEE en réponse à des problèmes environnementaux existants ou naissants

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 mesures

Objectif pour 2014-2015: 4 mesures

Indicateur de succès 1 b)
Nombre de pays dont s'occupe la CEE auxquels une assistance technique ou des services de conseil ont été dispensés

Résultats:

2010-2011: s.o.

Estimation pour 2012-2013: 2 pays

Objectif pour 2014-2015: 4 pays

Réalisation escomptée 2
Réforme du processus «Un environnement pour l'Europe»

Indicateur de succès 2
Accord des États membres sur les activités au titre du processus «Un environnement pour l'Europe»

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

Résultats:

2010-2011: 150 Parties
 Estimation pour 2012-2013: 160 Parties
 Objectif pour 2014-2015: 170 Parties

Résultats:

2010-2011: Accord sur l'organisation et les résultats de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Astana, septembre 2011)

Estimation pour 2012-2013: Accord à trouver sur l'examen à mi-parcours

Objectif pour 2014-2015: Accord à trouver sur la suite à donner à l'examen à mi-parcours

3. Suivi du Sommet mondial pour le développement durable^b

Réalisation escomptée 3
 Examen des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable et d'Action 21, mené à bien dans le cadre du cycle biennal de la Commission du développement durable (CDD)

Indicateur de succès 3
 Accord des États membres sur les principaux problèmes à examiner au regard des thèmes du cycle biennal de la CDD

Résultats:

2010-2011: Accord trouvé à la quatrième réunion régionale sur l'application des objectifs du développement durable (Genève, décembre 2011)

Estimation pour 2012-2013: Accord à trouver à la cinquième réunion régionale sur l'application des objectifs du développement durable en 2012

Objectif pour 2014-2015: s.o.

4. Éducation au développement durable

Réalisation escomptée 4
 Meilleure application de la Stratégie pour l'éducation au développement durable au niveau national

Indicateur de succès 4
 Mesures permettant de mettre en œuvre la Stratégie pour l'éducation au développement durable au niveau national, sur la base des rapports des États membres

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

5. Transport, santé et environnement

Résultats:

2010-2011: 36 pays

Estimation pour 2012-2013: 40 pays

Objectif pour 2014-2015: 40 pays

Réalisation escomptée 5

Meilleure intégration des politiques relatives aux transports, à la santé et à l'environnement par l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques et le renforcement des capacités, en mettant l'accent sur les pays de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale

Indicateur de succès 5

Nombre d'États membres, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales (ONG) participant aux réunions du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) et aux ateliers pertinents

Résultats:

2010-2011: Participation de 69 pays et de 28 organisations intergouvernementales et non gouvernementales à 5 réunions de fond, à savoir 3 ateliers sur le renforcement des capacités (course de relais destinée à diffuser les meilleures pratiques) et 2 sessions du Comité directeur du PPE-TSE

Estimation pour 2012-2013: Participation de 60 pays et de 20 organisations intergouvernementales et non gouvernementales à 5 réunions de fond, à savoir 3 ateliers sur le renforcement des capacités et 2 sessions du Comité directeur du PPE-TSE

Objectif pour 2014-2015: Participation de 60 pays et de 20 organisations intergouvernementales et non gouvernementales à 6 réunions de fond, à savoir 4 ateliers sur le renforcement des capacités et 2 sessions du Comité directeur du PPE-TSE

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

6. Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (Convention sur la pollution atmosphérique)

Réalisation escomptée 6
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention sur la pollution atmosphérique et de ses trois protocoles les plus récents (le Protocole relatif aux métaux lourds, le Protocole relatif aux polluants organiques persistants et le Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg)) par des États membres de la CEE, en particulier des pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale

Indicateur de succès 6
Indicateurs des progrès accomplis dans l'application de la Convention et de ses trois protocoles les plus récents:

- a) Nombre de rapports sur les engagements en matière de réduction des émissions;
- b) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention sur la pollution atmosphérique (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- c) Nombre de ratifications des trois protocoles de la Convention les plus récents;
- d) Nombre de sessions de formation à l'application de la Convention et de ses protocoles dans les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale.

Résultats:

2010-2011: a) s.o.; b) 220; c) 87; d) 6

Estimation pour 2012-2013: a) s.o.; b) 220; c) 90; d) 6

Objectif pour 2014-2015: a) 45; b) 250; c) 93; d) 6

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

7. Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus)

Réalisation escomptée 7
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention d'Aarhus et de son Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Protocole sur les RRTP)

Indicateur de succès 7
Augmentation du nombre de pays s'employant à mieux appliquer la Convention et son Protocole sur les RRTP, d'après les critères ci-après:

a) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention d'Aarhus (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);

b) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties au Protocole sur les RRTP (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);

c) Nombre de ratifications de la Convention d'Aarhus;

d) Nombre de ratifications du Protocole sur les RRTP;

e) Nombre de pays présentant des rapports nationaux de mise en œuvre à la Réunion des Parties à la Convention faisant état de progrès pour ce qui est de s'acquitter de leurs obligations essentielles;

f) Nombre de pays présentant des rapports nationaux de mise en œuvre à la Réunion des Parties au Protocole sur les RRTP faisant état de progrès pour ce qui est de s'acquitter de leurs obligations essentielles.

Résultats:

2010-2011: a) 8; b) 4; c) 45; d) 27; e) 41; f) s.o.

Estimation pour 2012-2013: a) 8; b) 4; c) 45; d) 28; e) 43; f) 18

Objectif pour 2014-2015: a) 4; b) 3; c) 47; d) 34; e) 46; f) 32

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

8. Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (Convention d'Espoo)

Réalisation escomptée 8
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention d'Espoo et de son Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale (Protocole relatif à l'ESE)

Indicateur de succès 8
Augmentation du nombre de pays s'employant à mieux appliquer la Convention et son Protocole relatif à l'ESE, d'après les critères ci-après:

a) Nombre de pays contribuant à la coopération sous-régionale dans le cadre de la Convention;

b) Nombre de Parties rendant compte de leur application de la Convention;

c) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention d'Espoo (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);

d) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties au Protocole relatif à l'ESE (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);

e) Nombre de ratifications du Protocole relatif à l'ESE.

Résultats:

2010-2011: a) 28; b) 42; c) 31; d) 9; e) 23

Estimation pour 2012-2013: a) 29; b) 44; c) 32; d) 10; e) 27

Objectif pour 2014-2015: a) 30; b) 44; c) 33; d) 12; e) 29

9. Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau)

Réalisation escomptée 9
Augmentation du nombre de ratifications et application renforcée de la Convention sur l'eau et du Protocole sur l'eau et la santé

Indicateur de succès 9
Augmentation du nombre de pays faisant état de progrès dans l'application de la Convention et du Protocole sur l'eau et la santé, d'après les critères ci-après:

Réalisations escomptées et indicateurs
de succès au titre du cadre stratégique
pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre
de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

- a) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention sur l'eau (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- b) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties au Protocole sur l'eau et la santé (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- c) Nombre de ratifications du Protocole sur l'eau et la santé;
- d) Nombre d'adhésions à la Convention sur l'eau par des États non membres de la CEE^a.

Résultats:

2010-2011: a) 50; b) 20; c) 25; d) s.o.

Estimation pour 2012-2013: a) 45; b) 18; c) 26; d) s.o.

Objectif pour 2014-2015: a) 55; b) 25; c) 27; d) 2

10. Convention
sur les effets
transfrontières des
accidents industriels
(Convention sur les
accidents industriels)

Réalisation escomptée 10
Application renforcée de la Convention
sur les accidents industriels

Indicateur de succès 10
Augmentation du nombre de rapports présentés par des pays faisant état de progrès dans l'application de la Convention, dans cinq domaines principaux:

- a) Intensité du renforcement des capacités des non-Parties à la Convention sur les accidents industriels (moyenne des jours-participants pour chaque non-Partie);
- b) Intensité du renforcement des capacités des Parties à la Convention sur les accidents industriels (moyenne des jours-participants pour chaque Partie);
- c) Recensement des activités dangereuses à la faveur de sessions de formation;
- d) Prévention – application et renforcement de mesures de prévention concernant les activités dangereuses à la faveur de sessions de renforcement des capacités;

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

<p>Réalisation escomptée c) Renforcement des capacités nationales en matière de systèmes de surveillance et d'évaluation environnementales dans les pays de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase, et de l'Asie centrale</p>	<p>11. Surveillance et évaluation de l'environnement</p>	<p>e) Notification des accidents industriels par le biais du système de notification des accidents industriels, mis en œuvre à l'occasion de sessions de formation.</p>
<p>Indicateur de succès c) Accroissement du nombre de pays utilisant les Recommandations de la CEE aux gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale pour l'application d'indicateurs de l'état de l'environnement</p>		<p><i>Résultats:</i></p> <p>2010-2011: a) 31; b) 23; c) 40; d) 40; e) 40</p> <p>Estimation pour 2012-2013: a) 35; b) 17; c) 43; d) 40; e) 40</p> <p>Objectif pour 2014-2015: a) 37; b) 20; c) 43; d) 40; e) 40</p> <p>Réalisation escomptée 11 Renforcement des capacités nationales en matière de systèmes de surveillance et d'évaluation de l'environnement dans les pays de l'Europe orientale et de l'Europe du Sud-Est, du Caucase et de l'Asie centrale</p>
<p><i>Résultats:</i></p> <p>2010-2011: 11 pays</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 14 pays</p> <p>Objectif pour 2014-2015: 17 pays</p>		<p>Indicateur de succès 11 Augmentation du nombre de pays appliquant les indicateurs environnementaux conformément aux directives de la CEE en la matière</p>
<p>Réalisation escomptée d) Amélioration de la performance environnementale dans les pays en transition</p>	<p>12. Études de la performance environnementale</p>	<p><i>Résultats:</i></p> <p>2010-2011: 11 pays</p> <p>Estimation pour 2012-2013: 14 pays</p> <p>Objectif pour 2014-2015: 17 pays</p> <p>Réalisation escomptée 12 Amélioration de la performance environnementale dans les pays en transition</p>
<p>Indicateur de succès d) Accroissement du nombre de pays dont les performances environnementales ont enregistré des progrès</p>		<p>Indicateur de succès 12 Augmentation du nombre de pays ayant amélioré leur performance environnementale</p>

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre du cadre stratégique pour la période 2014-2015

Groupe d'activités

Réalisations escomptées et indicateurs de succès au titre de l'évaluation biennale pour la période 2014-2015

Résultats:

2010-2011: 15 pays

Estimation pour 2012-2013: 18 pays

Objectif pour 2014-2015: 21 pays

Résultats:

2010-2011: 15 pays

Estimation pour 2012-2013: 18 pays

Objectif pour 2014-2015: 21 pays

^a Les amendements à la Convention sur l'eau, qui ouvrent celle-ci à l'adhésion de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, sont entrés en vigueur en février 2013 et devraient devenir effectifs à la fin de 2013, dès que toutes les Parties qui étaient parties à la Convention au moment de leur adoption les auront ratifiés.

^b Ce groupe d'activités est appelé à disparaître du sous-programme «Environnement» compte tenu de la décision prise à la Conférence Rio+20 de remplacer la CDD par un forum politique de haut niveau.
